

<http://www.univ-fcomte.fr>

UFR Sciences médicales et pharmaceutiques

19 rue Ambroise PARE
cs 71806
25030 BESANCON CEDEX
France

<http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/>

Lieu de formation : Besançon

Points ECTS : NaN

Niveau de diplôme validé à la sortie : > Bac+5

Durée de la formation : 6 modules de 2 jours + stage sur une année universitaire

Volume horaire global : 88 heures + 10 jours de stage

Forme de l'enseignement : Présentiel

Formation : continue

Responsable de la formation : Pr Thierry MOULIN

Contact : Scolarité UFR SMP



03 63 08 22 00

INFORMATIONS

Maison des étudiants
36A avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex

■ formation initiale

Orientation stage emploi
tél. 03 81 66 50 65
ose@univ-fcomte.fr

■ formation continue

tél. 03 81 66 61 21
form-cont@univ-fcomte.fr

Diplôme Interuniversitaire de neurologie d'urgence et téléneurologie-téléAVC

Dénomination officielle : Diplôme Interuniversitaire de neurologie d'urgence et téléneurologie-téléAVC

Domaine de formation : Sciences, technologies, santé

Présentation

Ce DU a pour objectif de mettre à jour les connaissances des praticiens généralistes, des médecins urgentistes ou de spécialistes impliqués dans la prise en charge d'urgence des patients présentant une affection neurologique aiguë

Parcours

1 année universitaire 80 h en présentiel, 6 modules (2 jours) et 10 heures de FOAD, 60 heures de stages (soit 10 jours) dans un service agréé (dont 5 jours au CHU), mémoire de fin d'étude.

Objectifs

Cette formation professionnelle est centrée sur la compréhension et la gestion des patients neurologiques vus en situation d'urgences à toutes les étapes de la filière de prise en charge, en tenant compte :

- des nouveaux outils diagnostiques (dont le déploiement des outils de télé-médecine, notamment dans l'AVC qui permettent d'avoir accès 24h/24 à une expertise)
- des nouveaux traitements disponibles dès la phase aiguë (fibrinolyse pour AVC_l).
- de la mise en place de procédures standardisées et partagées.

Compétences

- Reconnaître les principaux signes et syndromes neurologiques dans l'urgence
- Appréhender les principes et stratégies de prises en charge des affections neurologiques aiguës.
- Gérer les schémas thérapeutiques (indications et contre-indications ou toxicités)
- Connaître les conduites à tenir devant les formes les plus graves impliquant une chirurgie neurologique
- Utiliser les procédures spécifiques de télé-médecine appliquées aux situations d'urgences neurologiques

Mots-clés

Neurologie, avc, accident vasculaire cérébral, télé-médecine, téléneurologie, téléavc, urgences neurologiques, diplôme universitaire, DU

Glossaire

La téléconsultation : a pour objet de permettre à un professionnel médical de donner une consultation à distance à un patient. Un professionnel de santé peut être présent auprès du patient et, le cas échéant, assister le professionnel médical au cours de la téléconsultation. Les psychologues mentionnés à l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre social peuvent également être présents auprès du patient.

La téléexpertise : a pour objet de permettre à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux en raison de leurs formations ou de leurs compétences particulières, sur la base des informations médicales liées à la prise en charge d'un patient ;

La télésurveillance médicale : a pour objet de permettre à un professionnel médical d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical d'un patient et, le cas échéant, de prendre des décisions relatives à la prise en charge de ce patient. L'enregistrement et la transmission des données peuvent être automatisés ou réalisés par le patient lui-même ou par un professionnel de santé ;

La téléassistance médicale : a pour objet de permettre à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte ;

La réponse médicale qui est apportée dans le cadre de la régulation médicale mentionnée à l'article L. 6311-2 et au troisième alinéa de l'article L. 6314-1.

Public concerné

Médecin et internes : omnipraticiens (des hôpitaux ou structures de soins de suites), urgentistes, neurologues, radiologues, réanimateurs, cardiologues, MPR, médecins généralistes.

Frais d'inscription

frais de formation: 803 euros + droits d'inscription universitaire

Contrôle des connaissances

Validation par QCM et mémoire

Stages

Stage de 10 jours dans un service agréé, dont 5 jours au CHU

Métiers

Médecins avec spécialité en neurologie d'urgences, téléneurologie et téléAVC

Programme

- Présentations magistrales, cas clinique, participation active de chaque étudiant, stages dans des structures prenant en charge des patients avec une urgence neurologique
- Explorations du système nerveux central et périphérique ; traumatismes (crâniens, rachidiens) ; tumeurs (cérébrales, médullaires) ; méthodes en imagerie neurologique ; pathologies (générales, neurovasculaires) ; réanimation chirurgicale, neurologie de réanimation ; déroulement diagnostique et corrélations anatomo-cliniques ; syndromes neurologiques ; techniques de lecture et standardisation des examens ; télémédecine, e-learning
- Initiation aux outils de télémédecine appliqués à la neurologie et ses urgences, démonstration et pratiques sur site et à distance